



***Cinéma et temps périscolaires : promouvoir
l'égalité d'accès aux arts et à la culture***
Association 1000 VISAGES



**NOTE DE RESTITUTION FINALE
DU PORTEUR DE PROJET**



Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports

Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire
Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

95, avenue de France – 75650 Paris CEDEX 13
www.experimentation.jeunes.gouv.fr





INTRODUCTION

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets HAP_n°21 lancé en 2014 par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère.

Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative
Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire
Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris CEDEX 13

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter le rapport d'évaluation remis au Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse par l'évaluateur du projet sur le site www.experimentation.jeunes.gouv.fr



FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

Cette fiche doit tenir en une seule page et être remplie en utilisant le cadre suivant.

THÉMATIQUE : Culture Numéro du projet : HAP_21
LE DISPOSITIF EXPERIMENTÉ
Titre : Cinéma et temps périscolaire : promouvoir l'égalité d'accès aux arts et à la culture
Objectifs initiaux : Acquisition et mise en pratique de nouveaux savoirs et techniques autour du cinéma et de l'audiovisuel, pour une réappropriation par les élèves de primaire, en territoire ZUS et ZRR. Stimulation et développement de la créativité individuelle et collective grâce à la mise à disposition d'outils afin de permettre aux élèves une réappropriation du support audiovisuel. Education à la citoyenneté, apprentissage du vivre-ensemble et valorisation de la diversité.
Public(s) cible(s) : Le public est composé d'enfants scolarisés de 8 à 11 ans, en moyenne section au CM2. Sur la période d'expérimentation 1257 élèves ont bénéficié directement de l'action.
Descriptif synthétique du dispositif expérimenté : Sensibilisation des élèves aux métiers du cinéma, analyse de films pour aiguïser le regard critique, initiation aux métiers du cinéma à travers des ateliers pratiques et réalisation d'un court-métrage collectif, projection du film finalisé au sein de l'école avec les parents et les professeurs.
Territoire(s) d'expérimentation : Ecoles dans les ZUS en Île-de-France et Picardie, ainsi que dans les ZRR en Champagne Ardenne.
Valeur ajoutée du dispositif expérimenté : Apporter une offre culturelle cinématographique souvent inexistante dans ces communes. Aider les enfants à s'approprier leur image, aiguïser le regard critique envers une société où l'apprentissage passe de plus en plus par l'image, les aider à analyser le surflux d'images auquel ils sont exposés, l'apport positif et les dangers potentiels auxquels la distribution de certaines expose.
Partenaires techniques opérationnels : (1) Partenaires initialement visés dans la convention : Mairie de Grigny, Mairie de Montataire (2) Partenaires effectifs de l'expérimentation : Mairie de Grigny, Mairie de Montataire
Partenaires financiers (avec montants): <i>Département: 15 000 € / Communes : 28 688 € / Aides privés : 14 500 €</i>
Durée de l'expérimentation : (1) Durée initiale : 1 novembre 2014 au 31 décembre 2016 (2) Durée effective : 1 novembre 2014 au 30 juin 2016
LE PORTEUR DU PROJET
Nom de la structure : Association 1000 VISAGES Type de structure : Association loi 1901
L'ÉVALUATEUR DU PROJET/ DU PROGRAMME
Nom de la structure : <ul style="list-style-type: none">- 2014 et 2015 : LERFAS, Laure Ferrand, Sociologue, Chargée de recherche.- 2015 : France Active, Vincent Lalanne, consultant spécialiste des projets associatifs culturels
Type de structure : Publiques



PLAN DE LA NOTE DE RESTITUTION

Proposition de plan à titre indicatif sachant que la structure générale et l'ensemble des items devront être traités.

Sommaire (ajouter les numéros de pages correspondantes)

P. 6 Introduction

P. 6 I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation

A. Objectifs de l'expérimentation

B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative)

1. Public visé

2. Bénéficiaires directs

2.1. Statistiques descriptives

2.2. Décrire synthétiquement le public visé puis insérer ici le tableau figurant en annexe

2.3. Analyse qualitative

3. Bénéficiaires indirects

P. 9 II. Déroulement de l'expérimentation

A. Actions mises en œuvre

B. Partenariats

1. Partenaires opérationnels

2. Partenaires financiers

C. Pilotage de l'expérimentation

D. Difficultés rencontrées

P. 11 III. Enseignements généraux de l'expérimentation

A. Modélisation du dispositif expérimenté

B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif

1. *Public visé*

2. *Actions menées dans le cadre du dispositif*

3. *Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance*

4. Impacts sur la structure

P. 6 Conclusion

Annexes obligatoires à joindre au fichier :

- **Tableau 1 sur les publics** (*à insérer à la fin du rapport*)
- **Tableau 2 sur les actions** (*à insérer à la fin du rapport*)
- **Tableau 3 sur les outils** (*à insérer à la fin du rapport*)
- **Tableau 4 sur l'exécution financière** (*à ne pas insérer au rapport*)

Introduction

Par la mise en place d'activités autour de l'éducation à l'image et des pratiques de l'audiovisuel dans les temps périscolaires des élèves du premier degré, appartenant à des territoires classés ZUS et ZRR dans des communes des régions Île-de-France, Picardie et Champagne-Ardenne, le projet propose d'abord d'ouvrir la voie à une réflexion générale sur l'épanouissement personnel et collectif des enfants éloignés de l'offre culturelle, au travers de nouveaux outils pédagogiques.

Au delà de la simple réflexion, il ambitionne ensuite d'apporter une réponse à un problème social de plus en plus urgent, qui est celui des conséquences engendrées par les difficultés d'accès à la culture et à la création des enfants qui en sont éloignés pour des raisons sociales, économiques, territoriales.

Il s'inscrit pleinement dans la réforme des rythmes scolaires, en tant que projet éducatif, sur 3 axes :

- Le prolongement du processus d'intégration des enfants au système scolaire
- La constitution d'une offre de qualité du temps libre, à visée éducative
- L'apport d'outils nécessaires au développement des enfants dans une société de plus en plus basée sur l'image au niveau de l'apprentissage, afin de leur apporter la vision de ce qui pourrait définir pour eux le fait d'être adultes autonomes et citoyens et responsables.

I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation

A. Objectifs de l'expérimentation

Ce projet entend répondre aux différentes problématiques qui se posent dans les territoires ZUS et ZRR, suite à un diagnostic effectué par 1000 Visages, en s'appuyant 8 années de travail jusque-là essentiellement en Essonne.

Dans la perspective d'une politique éducative qui vise à permettre aux jeunes de construire un parcours, ce projet propose

- La mise en place d'une pratique culturelle et artistique autour de l'audiovisuel, destinée à un public qui en est socialement et géographiquement éloigné.
- L'accompagnement sur le moyen et long terme pour créer un parcours et potentiellement une carrière pour ceux qui y découvrent une vocation.

La découverte du patrimoine cinématographique et l'initiation aux savoir-faire et techniques, ainsi que l'acquisition des outils d'analyse de l'image, en continuité du temps scolaire, contribuent à favoriser la réussite scolaire et l'insertion sociale durable des élèves, et favorisent l'égalité des chances à tous les niveaux. Au-delà d'une dimension ludique et de l'acquisition de nouvelles connaissances, la promotion des pratiques cinématographiques est vectrice de lien social et révèle le potentiel de créativité des enfants, permettant une revalorisation de l'image de soi et son intégration au sein d'un groupe. Nous défendons la légitimité d'outils d'apprentissages tels que la création collective ou le vécu commun de la réception d'un film, pour redonner aux enfants le goût d'apprendre et de mettre en pratiques leurs savoirs. Une véritable réappropriation par les élèves de l'outil audiovisuel favorisera leur prise d'autonomie tout en mettant en avant leur initiative.

Ainsi, le projet apporte aux acteurs publics quelques pistes de réflexion et de solutions pour réduire les écarts observés avec la moyenne départementale ou nationale au niveau du décrochage et de l'échec scolaire, ce qui est devenu une priorité de la politique éducative du territoire. Pour agir, il faut

comprendre les origines, qui sont aussi à trouver en dehors de l'école, dans l'environnement de l'enfant. Construire une réponse publique adaptée déborde largement du champ scolaire. Il faut permettre aux jeunes de poursuivre leur construction d'adulte dans les conditions les plus optimales. Cela relève d'une action partenariale, jouant sur tous les leviers d'action des services publics.

Par ailleurs, ces territoires comptent une concentration de population issue de l'immigration, ce qui constitue des enjeux spécifiques au moment de l'intégration à l'école, tels que :

- L'apprentissage et la maîtrise de la langue française, pas toujours pratiquée dans le cercle familial
- L'intégration et l'adaptation des jeunes au parcours varié à un nouvel environnement
- La reconnaissance de l'apport de la diversité.

Il s'agit, pour l'institution scolaire et les différents acteurs publics dans leurs actions, de rendre le système et l'enseignement le plus accessible possible, aussi bien pour les jeunes afin de permettre leur inclusion, que pour les parents dans l'optique de renforcer leur compréhension du système et leur capacité à accompagner leurs enfants dans leur scolarité. En ce sens, les activités audiovisuelles sont particulièrement axées sur la valorisation de la diversité des cultures et des modes d'expression, au travers des films produits et diffusés. Ces œuvres constituent des supports de débats interculturels et de création collective et contribuent à l'apprentissage des règles du faire ensemble pour mieux vivre ensemble. Dans le cas des élèves dont le français n'est pas la langue maternelle, le support de l'image est synonyme d'une meilleure accessibilité au contenu, tout en permettant un véritable bain langagier francophone en dehors du temps scolaire.

B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative)

1. *Public visé*

Le public est composé d'enfants scolarisés de 8 à 11 ans, de la moyenne section au CM2 répartis sur une vingtaine d'écoles publiques, dans des ZUS d'Île-de-France et de Picardie, ainsi que dans des ZRR de Champagne Ardenne.

2. *Bénéficiaires directs*

2.1. *Statistiques descriptives*

1257 élèves ont pris part active aux actions proposées.

8 type d'actions proposées :

- Atelier Ciné-goûter
- Atelier critique de cinéma
- Atelier découverte et initiation aux métiers du cinéma
- Atelier jeu
- Atelier écriture (scénario)
- Atelier réalisation d'un court-métrage
- Atelier reportage - Le monde en images
- Projections-débats - Devenir citoyen

Nombre d'élèves participant à une action (selon le type d'action) : de 10 à 25

Durée d'un cycle d'ateliers, finalisé par une première projection-débat : 7 ou 12 semaines

Volume horaire d'activité par élève en moyenne : 11 heures

Les bénéficiaires ont réalisé 1 court-métrage collectif au cours du cycle de 7 ou 12 semaines (avec un nombre plus élevé d'ateliers théoriques et pratiques en 12 semaines) :

- 2 séances autour de la théorie, analyse, critique et culture cinématographique

- 2 séances de création et d'écriture du projet
- 3 séances de réalisation et montage des film.

2.2. Décrire synthétiquement le public visé puis insérer ici le tableau figurant en annexe 1

- Elèves de 8 à 11 ans, de la moyenne section au CM2
- Ecoles publiques
- ZUS d'Île-de-France et de Picardie et ZRR de Champagne Ardenne
- 3 à 5 groupes par établissements, de 10 à 25 élèves
- Groupes mixtes, filles et garçons
- Incluant des élèves en difficultés scolaires ou en cours d'apprentissage de la langue française

Restitution du porteur de projet
Annexe 1 - Public visé par l'expérimentation
Nombre et caractéristiques des bénéficiaires et territoire d'intervention

Nom du projet	N° 21	Nom de la structure porteuse de projet		1022 MS/AGE2		
		Bénéficiaires entrés l'année 1	Bénéficiaires entrés l'année 2	Bénéficiaires entrés l'année 3	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation	Bénéficiaires ayant abandonnés ou ayant été exclus en cours de dispositif
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action						
Jeunes		536	167	594	1297	
Autres						
Nombre total de bénéficiaires		536	167	594	1297	
Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation						
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques						
1. Jeunes						
Âge						
Moins de 5 ans						
5-10 ans					351	
11-15 ans					308	
16-18 ans						
19-23 ans						
Autres (préciser)						
Autres (préciser)						
Situation						
Élève en pré-orientation						
Élève en orientation					1257	
Co-légiste						
lycéen en 1 ^{er} GT						
lycéen en lycée professionnel						
Jeunes apprentis en CFA						
Étudiant supérieur						
Étudiant en emploi						
Autres (préciser)						
Autres (préciser)						
Niveau de formation						
Infra V						
Niveau V					1257	
Niveau VI						
Niveau III						
Niveau II						
Niveau I						
Sexe						
Filles					571	
Garçons					588	
2. Adultes						
Qualité						
Parent						
Enseignant						
Conseillers d'orientation-psychologues						
Conseillers principaux d'éducateur						
Conseillers d'insertion ou problèmes sociaux						
Animateurs						
Éducateurs spécialisés						
Autres (préciser)						
Autres (préciser)						
Autre information concernant les bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif						
1. Les jeunes bénéficiaires sont-ils inscrits et suivis par la mission locale (ML) ?						Realisation
Oui, tous les bénéficiaires directs sont inscrits et suivis par la ML						Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML
Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML						
Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML						
Échelle et territoire d'intervention de l'action mise en place						
1. L'action que vous menez dans le cadre de cette expérimentation est-elle à l'échelle :						
Départementale (une ou plusieurs communes dans un même département)						Inter-régionale
Départementale (un ou plusieurs départements dans une même région)						
Régionale (une seule région)						
Inter-départementale (2 et 3 régions)						
Nationale (plus de 3 régions) ?						
2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers prioritaires de la ville ?						
Oui, le territoire de votre territoire expérimental est en quartiers prioritaires de la ville						
Oui, un quartier de votre territoire expérimental est en quartiers prioritaires de la ville						
Non, aucun territoire expérimental n'inclut des quartiers prioritaires de la ville						
Remarques						
Le territoire inclut également des zones rurales isolées.						

2.3. Analyse qualitative

La participation des élèves dans les actions proposées, est qualifiée d'active, car il a été tenu compte de plusieurs critères :

- Présence
- Écoute
- Prise de parole (questions ou commentaires)
- Parité garçons-filles dans la participation (prise de parole et temps imparti)

- Implication dans l'organisation et la mise en œuvre de chaque activité (en collaboration avec les intervenants de 1000 Visages et le personnel des institutions partenaires au niveau opérationnel)
- Place faite aux filles dans l'organisation, et dans l'apprentissage des techniques de réalisation, en mettant en avant leur capacité de leadership et en encourageant leur sensibilisation aux postes techniques.

Ainsi, en plus de faire connaissance avec les bases de l'audiovisuel et du cinéma, les élèves ont été sensibilisés à l'intérêt qu'ils pourraient avoir à prendre une initiative et aller jusqu'au bout de l'organisation d'une activité en équipe.

Contrôle du bon déroulement du projet :

- Un bilan de la satisfaction des élèves, ainsi que du personnel des écoles, a été suivie en posant des questions ouvertes et fermées à la fin de chaque cycle d'ateliers, au sein de chaque établissement. Une amélioration de l'intervention a ainsi été possible au cours du déroulement du projet.
- Un reporting des professionnels encadrant a été demandé, afin d'optimiser chaque cycle.
- Une fiche d'évaluation a été demandée aux intervenants et aux établissements, afin de permettre une analyse des résultats obtenus, par rapport aux objectifs fixés

3. Bénéficiaires indirects

Les bénéficiaires indirects sont :

- Le personnel des établissements scolaire (nous avons pu sensibiliser quelques enseignants à la pédagogie de nos ateliers cinématographiques)
- Les parents des élèves qui ont pu assister aux projections des films
- Les autres élèves des mêmes établissements scolaires, n'ayant pas pu bénéficier de l'atelier
- Des élèves, personnel, parents d'établissement scolaires n'ayant pas participé au projet, mais qui ont organisé des projections des films réalisés dans le cadre du projet

II. Déroulement de l'expérimentation

A. Actions mises en œuvre

Le nombre de sessions varie en fonction de chaque cycle : 7 à 12 semaines par établissement scolaire

SENSIBILISATION (2-3 sessions)

Atelier Ciné-Club : Découverte du patrimoine cinématographique (histoire, genre, auteur), analyse de l'image, apprentissage du vocabulaire spécifique et des techniques d'analyse filmique. Développer une opinion, analyser et défendre ses goûts au-delà de la première impression, aiguïser son regard critique sur un film et savoir le retranscrire, construire une argumentation, structurer sa réflexion, mobilisation des connaissances de la langue française

INITIATION AUX METIERS DU CINEMA (2-4 sessions)

Atelier découverte et initiation aux métiers du cinéma : apprentissage des métiers existants dans les branches artistiques, apprentissage des techniques et des étapes de réalisation de films en lien avec les ciné-clubs.

Restitution : exercice pratique « tourné-monté », les élèves font des retours sur leur exercice, photos pour apprendre le cadrage

Atelier jeu d'acteur : Analyse et découverte des techniques utilisées dans l'actor-studio. Meilleure connaissance de son corps et travail l'usage de la parole. Retour collectif à la fin de chaque scène.

Restitution : mise en scène de saynètes, écriture de scènes pour le court-métrage collectif
Atelier scénario : Analyse et apprentissage des techniques d'écriture du scénario, des dialogues, jeux d'improvisation pour nourrir l'écriture des dialogues.
 Restitution : Ecriture d'un scénario se basant sur les idées de chacun, support pour la réalisation du court-métrage réalisé en collectif

REALISATION D'UN COURT-METRAGE COLLECTIF ET PROJECTION (3-5 sessions)

Atelier réalisation d'un court-métrage : Réalisation d'un film dans toutes ses étapes de l'écriture à la diffusion, mobilisation et mise en pratique des connaissances apprises dans les autres ateliers, réappropriation collective de la création. Intervention de professionnels du cinéma.

Restitution : diffusion à l'école, aux parents des films d'élèves.

Atelier reportage - Le monde en images : Réfléchir sur des problématiques de son quotidien et de son environnement et savoir les mettre en image, clés d'analyse pratique et théorique de l'image et des médias, développer une pratique artistique collective, initier aux métiers de l'audiovisuel, du journalisme, de l'information, de la communication

Restitution : création et diffusion de petits reportages

B. Partenariats

1. Partenaires opérationnels

Nom de la structure partenaire	Type de structure partenaire	Rôle dans l'expérimentation
Maire de Grigny	Commune	Aide au développement du projet /locaux
Mairie de Montataire	Commune	Aide au développement/ locaux

2. Partenaires financiers

Financements	Part de ces financements dans le budget total de l'expérimentation (hors évaluation) en %
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse	47%
Cofinancements extérieurs à la structure	49%
Autofinancement	3%

B. Pilotage de l'expérimentation

Association 1000 VISAGES :

Mathilde LE RICQUE – Déléguée Générale
 Flora MARCHAND – Coordinatrice Générale du Projet
 Oussoufa HASSANI – Intervenant principal

Mairie de Grigny :

Bachir MERGHEM - DGA Ressources Humaines, Politique Jeunesse, CCAS, Logement, Santé
Gilles KLEEFELD – responsable du Projet Educatif de Territoire
Maïté BARRES - Chargée de Mission Projet Educatif
Mairie de Montataire :
Moustapha GUEYE - Chargé de la Réussite Educative et du Projet Educatif Territorial

D. Difficultés rencontrées

- La démarche auprès des établissements scolaires s'est avérée compliquée et nous avons mis beaucoup de temps à programmer nos interventions à cause d'un manque de dynamisme et souvent d'ouverture d'esprit des établissements scolaires et de leurs enseignants.
- La difficulté la plus importante, cependant, reste la pérennisation du projet au-delà de ces deux années d'expérimentation, surtout à cause du coût de mise en œuvre plus élevé que pour d'autres activités périscolaires (ex le dessin, les jeux de société...). Cela a poussé les établissements scolaires à ne pas renouveler l'intervention après l'année d'expérimentation, bien qu'ils aient constaté le succès du projet auprès des élèves.

III. Enseignements généraux de l'expérimentation

A. Modélisation du dispositif expérimenté

Le bilan qualitatif de l'action, ainsi que les films réalisés nous ont permis d'utiliser cette expérience comme modèle pour intervenir dans d'autres établissements scolaires, notamment auprès d'élèves plus âgés dans des collèges et lycées.

Nous avons réutilisé le modèle pour intervenir avec grand succès et avec un retour très positif des bénéficiaires, dans les collèges et lycées suivants :

- Collège Collège Jean Perrin, Paris (75020) : En 2016, 2 films réalisés avec les collégiens, sélectionnés dans des festivals spécialisés pour collégiens et amateurs et projetés au sein du collège et au centre d'animation du 20ème.
- Lycée Richelieu à Rueil Malmaison (92), en 2016 et 2017 et le lycée a réitéré sa demande pour 2018 (projections-débats incluses). **Les films ont été sélectionnés dans les deux plus grands festivals de films pour lycéens et primés par l'Académie de Versailles en 2017, dans le cadre de la lutte contre le harcèlement.**
- Lycée Jean Jaurès Argenteuil (95) : Demande de réalisation de projet pour l'année académique 2018-2019.

Ceci prouve que le modèle proposé fonctionne il a simplement besoin de trouver des établissements qui veulent bien l'accueillir.

B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif

1. Public visé

Enseignants et intervenants dans le milieu socio-culturel.

2. Actions menées dans le cadre du dispositif

Réalisation d'un flyer qui explique les métiers du cinéma pour les enfants. Réalisation de plusieurs courts-métrages qui sont utilisés encore aujourd'hui pour la sensibilisation du public.

3. Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance

Nous avons pu créer plusieurs partenariats avec des communes, ainsi que avec des associations qui souhaitent mettre en œuvre l'action sur leur territoire.

Ayant la responsable du projet qui a quitté son poste en début d'année nous sommes à la recherche d'un salarié(e) pour remplacer son poste et reprendre la recherche d'établissements scolaires partenaires.

4. Impacts sur la structure

Les actions menés dans le cadre du périscolaire ont augmenté la visibilité de nos actions auprès des institutions publiques et nous a également aidé à sensibiliser un public encore plus jeune. Nous avons pu faire connaître nos actions auprès d'un public plus large qui sera susceptible de participer à nos ateliers Cinétalents (à partir de 14 ans).

Le fonds d'expérimentation jeunesse nous a également renforcé dans notre fonctionnement intérieur avec plusieurs salariés qui ont pu être engagé en Temps Pleins.

1000 Visages est lauréat de la France s'engage depuis janvier 2017, ce qui montre une belle continuité de notre action et notre partenariat avec le Ministère.

Conclusion

Répandre la conviction que chacun est en capacité de créer et de s'éduquer, par le biais des pratiques d'agir collectif, voilà ce que le projet propose.

Les interventions de 1000 Visages se placent à l'interface entre savoirs institués et savoirs informels, en créant des espaces de créativité et de reconnaissance des capacités de chacun, en rendant compte de la multiplicité et du développement des espaces d'appartenance identitaire et culturelle.

Le projet a été très bien accueilli, il a touché le public cible et a apporté des résultats. Cependant, ce projet coûte plus cher à mettre en œuvre que d'autres pratiques artistiques (dessin, collage par exemple). C'est la raison pour laquelle il est demandé aujourd'hui au sein d'établissements qui ont des sommes à consacrer pour le mettre en œuvre. Compte tenu de son importance dans une société où l'apprentissage passe de plus en plus par l'image animée, nous estimons qu'il est essentiel qu'il puisse continuer dans le cadre périscolaire, auprès d'un public cible collégien.

Restitution finale du porteur de projet
Annexe 2 - Calendrier de déroulement de l'expérimentation - Actions mises en œuvre

Numéro du projet	Description synthétique de chaque action	Durée en mois	Ressources humaines mobilisées			Ressources matérielles mobilisées		
			Effectifs	ETP	Type de personnel concerné (qualifications)	Achats	Prestations de services	Autre (préciser)
1. Préparation du projet - Novembre 2014 – Décembre 2015								
Action n°1	Recherche des Ecoles partenaires / Prise de contact et Révs	10	3	1	Responsable de projet	ordinateurs portables		
Action n°2	Recrutement des intervenants professionnels	3	3	1	Responsable de projet			
Action n°3	Préparation des ateliers	3	5	3	Responsable de projet / intervenants professionnels	achat matériel filmique		
Action n°4	Formation des intervenants	3	5	3	Responsable de projet / intervenants professionnels			
Action n°5	Journées d'orientation pour les intervenants au sein de l'établissement scolaire d'interventions	1	5	6	Responsable de projet / intervenants professionnels			
Action n°6								
Action n°7								
Action n°8								
Action n°9								
Action n°10								
2. Mise en œuvre du projet - Novembre 2014 – Juillet 2016								
Action n°1	Interventions scolaires	19	12	2	Responsables de projet / chargé de mission / Intervenants professionnels	matériel filmique		
Action n°2	Post-production des films réalisés en cours	6	5	2	Intervenants professionnels	ordinateurs portables + logiciels de montage		
Action n°3	Projections-débats / restitutions au sein de l'école	1	3	1	Responsable de projet / intervenants professionnels	projecteur / anecimies		
Action n°4								
Action n°5								
Action n°6								
Action n°7								
Action n°8								
Action n°9								
Action n°10								
3. Achevement du projet - Janvier 2015 – Décembre 2016								
Action n°1	Fabrication d'un DVD pour tous les élèves	1	1	1	Responsable de projet	graveur DVD + DVDs vierge + Pochettes plastiques		
Action n°2	Suivi administratif et pédagogique avec les établissements scolaires	1	1	1	Responsable de projet / établissements scolaires			
Action n°3	Supports de communication et de restitutions pour les établissements scolaires	1	1	1	Responsable de projet / établissements scolaires			
Action n°4								
Action n°5								
Action n°6								
Action n°7								
Action n°8								
Action n°9								
Action n°10								

Restitution finale du porteur de projet
Annexe 3 - Liste des outils développés dans le cadre de l'expérimentation

Numéro du projet		HAP_21	
Nom de l'outil	Fonction (préciser si ce sont des outils de pilotage, de suivi, de communication, de formation, de sensibilisation, etc.)	Utilisateurs ou destinataires	
1	Dossier Pédagogique	outil de suivi et de formation	Intervenants professionnels, responsables pédagogiques
2	Flyer présentation des métiers du cinéma	outil de sensibilisation	Intervenants professionnels / élèves
3	16 courts-métrages réalisés	outil de sensibilisation, de communication	Ecoles, élèves, Intervenants professionnels, Institutions
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			



Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports

Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire
Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13

Téléphone : 01 40 45 93 22

www.experimentation.jeunes.gouv.fr